



**Procès-verbal de la 14^e Assemblée générale régulière
tenue le vendredi 4 octobre 2019 à 13 h**

- Ristorante Pizzeria Corneli
6741, boulevard Saint-Laurent, Montréal

Étaient présents :

Robert Alain	Allard Francine	Bégin Elyse	Bélanger Gaëtane
Bernard-Plante Jocelyne	Bertrand Rudolf	Boudreau Denise	Boulay Michelle
Bourret Nicole	Cantin Magella	Chénard Micheline	Chevant M. Thérèse
Cooper Sam	Cousineau Lise	Desjardins-Bergeron Colette	Garneau Paula
Godbout Jacques	Jetté Raymonde	Lambert Francine	Leclerc Michel
Leduc Monique	Mayeu Nicole	Mongeau Jaël	Payment Pierre
Pelletier Jacques	Poirier Alain	Tanguay Liliane	

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum
2. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 13^e Assemblée générale régulière du 19 octobre 2018
4. Bilan de l'année 2018-2019
 - a. Rapport du président
 - b. Rapport des vice-présidents
5. États financiers pour l'année 2018-2019
6. Ratification des actes du Conseil d'administration
7. Mise à jour annuelle des compensations pour les dépenses encourues par les membres du Conseil d'administration pour ses réunions
8. Détermination de la cotisation annuelle 2019-2020
9. Paiement de la cotisation lors d'une adhésion ou de son renouvellement
10. Prévisions budgétaires pour l'année 2019-2020
11. Élections de membres au Conseil d'administration
 - a. Nomination d'un président d'élection et d'un secrétaire d'élection
 - b. Élections aux postes suivants du Conseil d'administration (durée des mandats : 2 ans) :
 - Vice-président, région de Montréal
 - Trésorier
 - Secrétaire
 - Administrateur, région de Montréal
12. Avis de décès de la dernière année
13. Divers
14. Mot de clôture par la présidence
15. Levée de l'assemblée

1. Constatation du quorum

27 membres étant présents, le président constate que le quorum est atteint conformément aux Statuts et règlements de l'APRES-INRS.

2. Ouverture de l'Assemblée et adoption de l'ordre du jour

La réunion débute à 13 h. Magella Cantin, président du Conseil d'administration de l'APRES-INRS, préside la réunion de l'Assemblée et Jacques Pelletier, secrétaire par intérim de l'APRES-INRS, agit comme secrétaire.

Sur proposition de Michel Leclerc, appuyé par Micheline Chénard, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que déposé.

Résolution AG-14-19-01

3. Adoption du procès-verbal de la 13^e Assemblée générale régulière du 19 octobre 2018

Sur proposition de Thérèse Chevant, appuyée par Jocelyne Bernard-Plante, on exempte le président de faire lecture du projet de procès-verbal et ce dernier est adopté à l'unanimité tel que déposé.

Résolution AG-14-19-02

4. Bilan de l'année 2018-2019

a. Rapport du président

Le président désire souligner l'excellence de l'équipe du Conseil d'administration et les remercie de leur contribution. Il présente son rapport des activités de l'APRES-INRS au cours de la dernière année financière portant sur les éléments suivants :

- Présidence des réunions du Conseil d'administration (4 réunions)
- Présidence de l'Assemblée générale régulière 2018-2019, tenue le 19 octobre 2018
- Membre du comité d'organisation de la Journée UQ
- Délégué à l'Assemblée générale annuelle de la FRUQ (Fédération des retraités de l'Université du Québec)
- Webmestre du site web de l'APRES-INRS
- Rencontre avec la direction générale de l'INRS
- Archivage des documents officiels de l'APRES-INRS
- Demande d'une contribution financière de l'INRS pour l'année 2019-2020

Concernant le dernier point, il précise que nous sommes en attente d'une réponse de l'INRS, mais se dit confiant de recevoir une réponse positive.

b. Rapport des vice-présidents

Région de Montréal

Francine Lambert, vice-présidente de la région de Montréal, fait rapport des activités tenues depuis septembre 2018 :

- Le 3 octobre 2018 a eu lieu une visite guidée du Quartier Portugais de Montréal par Tours Kaléidoscope, précédée d'un dîner au restaurant portugais « L'Étoile de l'Océan » sur la rue Rachel. 28 personnes ont participé à cette journée dont 21 membres en règle.
- Le 14 décembre 2018 a eu lieu notre traditionnel dîner de Noël au restaurant « Bistro, Le Tire-Bouchon » à Laval où un nombre record de 34 membres s'y sont rencontrés.
- Le 28 avril 2019, une nouveauté pour nous a été d'assister à un concert donné à l'Oratoire St-Joseph dans la cadre de spectacles musicaux gratuits dont 3 membres et 2 invités ont participé. Le tout a été offert avec la possibilité de partager le souper à un restaurant du secteur mais il fut annulé pour faute de personnes disponibles.
- Les 13 et 27 mai 2019 se sont tenus deux conférences gratuites offertes par la Bibliothèque du boisé de Ville St-Laurent avec comme sujet « La sécurité informatique ». 7 membres et un invité ont assisté à la première partie et 6 membres ont mangé au restaurant Ottavio. Pour la deuxième partie du 27 mai, 7 membres et 3 invités étaient présents à la conférence et 4 membres au même restaurant que précédemment.
- Le 22 mai 2019, 14 personnes dont 11 membres et 3 invités ont effectué une visite guidée de la «La centrale de la Rivière-des-Prairies - Hydro-Québec». Tous ont partagé le dîner au restaurant Le Vieux Four à St-Vincent-Paul.
- Pour la dernière activité de l'année 2018-19, 13 personnes dont 9 membres, ont participé à une visite guidée du quartier des spectacles de Montréal. 10 personnes, dont 7 membres ont dîné au restaurant Les Trois Brasseurs.

En plus, 4 dîners mensuels se sont tenus cette dernière année (2 autres annulés), auxquels participaient en moyenne 7 personnes membres et non- membres.

Région de Québec

Rudolf Bertrand, vice-président de la région de Québec, fait rapport des activités tenues durant la dernière année :

- Le 14 septembre 2018 : déjeuner au restaurant Cosmos (18 personnes présentes)
- Le 19 octobre 2018 : dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle, dîner au Cercle de la Garnison et visite du Manège militaire des Voltigeurs du Québec (33 personnes présentes : 20 de la région de Québec et 13 de la région de Montréal)
- Le 9 novembre 2018 : déjeuner au restaurant Pacini (13 personnes présentes)
- Le 14 décembre 2018 : dîner de Noël au restaurant Rascal (22 membres présents)
- Le 24 janvier 2019 : déjeuner au restaurant Barolo (7 personnes présentes malgré la très mauvaise température)
- Le 21 février 2019 : déjeuner au restaurant Le Bistango (13 personnes présentes)
- Le 21 mars 2019 : dîner au Bistro La Cohue (8 personnes présentes)
- Le 18 avril 2019 : visite du musée des Augustines dans le Vieux-Québec, suivi d'un dîner au restaurant du musée (12 personnes présentes)
- Le 16 mai 2019 : déjeuner au restaurant Barolo (15 personnes présentes)
- Le 19 juin 2019 : excursion-dîner, marche à la Promenade Jacques-Cartier de Pont-Rouge et dîner au restaurant Pizzothai (8 personnes présentes)
- Le 30 août 2019 : déjeuner au restaurant Cosmos (16 personnes présentes)
- Le 27 septembre 2019 : déjeuner au restaurant Tutti-Frutti (16 personnes présentes)

Rudolf Bertrand a procédé à une analyse statistique des membres de l'APRES-INRS. À cet effet, il dépose un tableau qu'il a préparé sur l'évolution de l'âge des personnes retraitées membres de l'APRES-INRS et fait part à l'assemblée de ses conclusions. La principale conclusion est que la population des membres est vieillissante, car elle a vieilli en moyenne de 9 mois par année depuis 10 ans, la région de Québec vieillissant plus vite que celle de Montréal. On remercie Rudolf Bertrand de son analyse. Le Conseil d'administration suivra avec attention l'évolution de l'âge de ses membres.

Magella Cantin remercie chaleureusement les membres du CA pour toutes les activités tenues durant la dernière année et pour l'ensemble de leur travail. Il est rappelé que les membres peuvent voir des photos prises durant ces activités dans le site web de l'APRES-INRS.

Jacques Godbout demande si nous connaissons le pourcentage de retraités membres de l'APRES-INRS par rapport au nombre total de retraités de l'INRS. Le président répond que cette information n'est pas disponible. Toutefois, si on se réfère à la situation dans le réseau de l'UQ, environ le tiers des retraités serait membre de l'APRES-INRS.

5. États financiers pour l'année 2018-2019

Magella Cantin rappelle aux membres que selon une modification apportée à nos Statuts et règlements, il n'est plus obligatoire de procéder à la vérification des états financiers et qu'une copie du relevé bancaire de l'Association au 31 août de la dernière année financière doit être déposée à l'Assemblée.

En l'absence de la trésorière, Michelle Bordeleau, Rudolf Bertrand, vice-président de la région de Québec, présente les *États financiers au 31 août 2019* (voir annexe 1) et *l'État de l'encaisse (budget de caisse) au 31 août 2019* (voir annexe 2) ainsi que le relevé bancaire de l'Association au 31 août 2019 (voir annexe 3). Ces documents ont été transmis par courriel avec la convocation de la présente Assemblée.

6. Ratification des actes du Conseil d'administration

Considérant la présentation des rapports du président, des vice-présidents, des états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2019, il est proposé par Jacques Godbout, appuyée par Colette Desjardins-Bergeron, et résolu à l'unanimité d'adopter lesdits rapports et états financiers et de ratifier les actes du Conseil d'administration de l'APRES-INRS pour l'exercice terminé le 31 août 2019.

Résolution AG-14-19-03

7. Mise à jour annuelle des compensations pour les dépenses encourues par les membres du Conseil d'administration pour ses réunions

En l'absence de la trésorière, Michelle Bordeleau, Rudolf Bertrand présente le document transmis avec la convocation de la présente Assemblée : *Mise à jour des compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions – Année 2019-2020* (voir annexe 4). Il rappelle que les compensations proposées ne visent qu'à rembourser les membres du CA pour leurs dépenses encourues lors de leur participation aux réunions du CA ou à d'autres activités de représentation demandées et approuvées par le CA. Il ne s'agit pas d'une rémunération ou d'un salaire.

La seule modification proposée est de porter la compensation accordée pour l'utilisation d'une auto personnelle de 0,47 \$ à 0,50 \$. Cette compensation serait la même que celle actuellement accordée par l'INRS à son personnel. Magella Cantin rappelle que cette compensation a toujours été alignée avec celle accordée par l'INRS.

Il est proposé par Michel Leclerc, appuyé par Micheline Chénard, et résolu à l'unanimité d'adopter la proposition de la trésorière sur la mise à jour des compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions et autres mandats divers en ajustant la compensation pour l'utilisation d'une auto personnelle à 0,50 \$ du kilomètre tel qu'il apparaît à l'annexe 4 du présent procès-verbal.

Résolution AG-14-19-04

8. Détermination de la cotisation annuelle 2019-2020

Magella Cantin rappelle que le montant de la cotisation annuelle est fixé à chaque année par l'Assemblée générale selon l'article 7.1 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS. À cet effet, il propose qu'elle soit maintenue à 30 \$. Après discussions, la résolution suivante est adoptée :

Il est proposé par Jocelyne Bernard-Plante, appuyée par Thérèse Chevant, et résolu à l'unanimité de maintenir à 30 \$ la cotisation annuelle.

Résolution AG-14-19-05

Suite à une question de Jaël Mongeau, le président répond qu'effectivement, il est curieux que le montant de la cotisation pour la période 2019-2020 soit adopté par la présente assemblée alors que l'année budgétaire est déjà en cours depuis le 1^{er} septembre dernier. Dans le cas du maintien de la cotisation, cela ne pose pas un problème, mais cela pourrait être le cas si elle était modifiée. La question soulevée sera discutée lors d'une prochaine réunion du Conseil d'administration et le CA fera rapport à la prochaine AG.

9. Paiement de la cotisation lors d'une adhésion ou de son renouvellement

Magella Cantin rappelle que les membres peuvent dorénavant payer leur cotisation annuelle par virement bancaire. Le paiement par chèque est toujours possible.

10. Prévisions budgétaires pour l'année 2019-2020

En l'absence de Michelle Bordeleau, trésorière, Rudolf Bertrand, vice-président de la région de Québec, présente un projet du *Budget 2019-2020*. Ce projet budgétaire (voir annexe 5) ainsi que la *Prévision de l'encaisse au 31 août 2020* (voir annexe 6) ont été transmis par courriel avec la convocation à la présente Assemblée.

Sur proposition de Jaël Mongeau avec l'appui de Denise Boudreau, le budget proposé pour l'exercice financier 2019-2020 est adopté à l'unanimité tel que déposé par la trésorière.

Résolution AG-14-19-06

11. Élections

Selon nos Statuts et règlements, les mandats du vice-président de la région de Montréal, Francine Lambert, de la trésorière, Michelle Bordeleau, et de l'administratrice de la région de Montréal, Raymonde Jetté, viennent à échéance. Michelle Bordeleau a informé le président qu'elle ne désire pas solliciter un renouvellement de son mandat. Enfin, le poste de secrétaire est vacant depuis le 19 octobre 2018. Le précédent secrétaire, Jacques Pelletier, occupe ce poste par intérim depuis cette date.

Au nom des membres du CA, Magella Cantin désire souligner la contribution exceptionnelle de Michelle Bordeleau au poste de trésorier.

L'Assemblée générale désigne Magella Cantin à titre de président d'élection et Jacques Pelletier à titre de secrétaire d'élection.

➤ **Vice-président de la région de Montréal**

Jocelyne Bernard-Plante propose Francine Lambert. Cette dernière accepte de poser sa candidature à ce poste pour un deuxième mandat.

Francine Lambert est élue par acclamation pour un deuxième mandat de deux (2) ans à compter de la clôture de la présente Assemblée.

Résolution AG-14-19-07

➤ **Trésorier**

Rudolf Bertrand propose Michel Leclerc. Ce dernier accepte de poser sa candidature à ce poste.

Thérèse Chevant propose Paula Garneau. Cette dernière accepte de poser sa candidature à ce poste. Par la suite, Paula Garneau retire sa candidature.

Michel Leclerc est élu par acclamation pour un premier mandat de deux (2) ans à compter de la clôture de la présente Assemblée.

Résolution AG-14-19-08

➤ **Administrateur de la région de Montréal**

Nicole Mayeu propose Raymonde Jetté. Cette dernière accepte de poser sa candidature à ce poste.

Raymonde Jetté est élue par acclamation pour un deuxième mandat de deux (2) ans à compter de la clôture de la présente Assemblée.

Résolution AG-14-19-09

➤ **Secrétaire**

Magella Cantin rappelle que le poste de secrétaire est vacant depuis le 19 octobre 2018. Le précédent secrétaire, Jacques Pelletier, occupe ce poste par intérim depuis cette date.

Aucun candidat n'est proposé à ce poste.

Étant donné qu'aucun membre n'est proposé à ce poste, Magella Cantin rappelle qu'avec l'accord de Jacques Pelletier, ce dernier pourrait demeurer en fonction jusqu'à l'élection d'un successeur par l'Assemblée et ce, conformément à nos Statuts et règlements. Dans un tel cas, lors de sa prochaine réunion, le CA confirmera sa nomination par intérim à ce poste jusqu'à la prochaine réunion de l'Assemblée générale.

12. Avis de décès de la dernière année

Magella Cantin informe l'Assemblée du décès de Marcel Paquet, conjoint de Denise Doyon-Paquet, membre de l'APRES-INRS, ainsi que de Diane Nestowick, membre de l'APRES-INRS.

13. Divers

Aucun sujet n'est discuté à ce point.

14. Levée de l'Assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Jacques Godbout propose la levée de la réunion de l'Assemblée générale à 13h50. Magella Cantin invite les membres à se regrouper à la sortie du restaurant afin de débiter la visite guidée du quartier de la Petite Italie.

Jacques Pelletier
Secrétaire

Magella Cantin
Président

Adopté par l'Assemblée générale lors de sa réunion tenue le (DATE)

Annexe 1

États financiers de l'APRES-INRS au 31 août 2019

<i>BUDGET approuvé par l'AG du 19 octobre 2018</i>				
Dépenses (1 sept 2018 au 31 août 2019)		<i>prévisions</i>	<i>réelles</i>	<i>écart</i>
<u>Assemblée générale</u>	transport (ass. gén.2018)	846,76 \$	846,76 \$	- \$
	transport (dépôt ass. gén. 2019)	- \$	331,99 \$	(331,99) \$
	activités (visites+brochures) AG2018	250,00 \$	330,00 \$	(80,00) \$
	location de salle	143,75 \$		143,75 \$
	repas après l'assemblée (salle, repas, frais adm., pourboire)	1 202,50 \$	2 140,77 \$	(938,27) \$
	sous-total	2 443,01 \$	3 649,52 \$	(1 206,51) \$
<u>Activités sociales</u>	régions de Montréal et Québec	2 000,00 \$	1 186,89 \$	813,11 \$
	dîner de Noël Mtl. et Qué.	1 000,00 \$	1 245,00 \$	(245,00) \$
	sous-total	3 000,00 \$	2 431,89 \$	568,11 \$
<u>Réunions du CA</u>	pour les 7 membres (2018-2019)	1 200,00 \$	706,00 \$	494,00 \$
	rencontre avec direction de l'INRS	450,00 \$	79,00 \$	371,00 \$
	sous-total	1 650,00 \$	785,00 \$	865,00 \$
<u>Divers</u>	dons «In memoriam» (2)	100,00 \$	100,00 \$	- \$
	autres	100,00 \$	- \$	100,00 \$
	sous-total	200,00 \$	100,00 \$	100,00 \$
<u>Frais d'exploitation</u>	frais de caisse populaire	100,00 \$	91,79 \$	8,21 \$
	fournitures de bureau	50,00 \$	11,75 \$	38,25 \$
	site WEB (mise à jour)	100,00 \$	- \$	100,00 \$
	registraire des entreprises 2018+2019	50,00 \$	69,00 \$	(19,00) \$
	sous-total	300,00 \$	172,54 \$	127,46 \$
<u>Fédération des retraités de l'UQ (FRUQ)</u>	frais d'association	175,00 \$	176,00 \$	(1,00) \$
	frais de réunion	130,00 \$	54,00 \$	76,00 \$
	sous-total	305,00 \$	230,00 \$	75,00 \$
	Total (dépenses)	7 898,01 \$	7 368,95 \$	529,06 \$

Revenus (1 sept. 2018 au 31 août 2019)		<i>prévisions</i>	<i>réelles</i>	<i>écart</i>
	Contribution de l'INRS	5 504,00 \$	5 504,00 \$	- \$
	Cotisations des membres	2 280,00 \$	3 870,00 \$	1 590,00 \$
	Ristourne de l'AQRP (20\$ par nouveau membre)	40,00 \$	20,00 \$	(20,00) \$
	Contribution des membres à une activité	- \$	100,00 \$	100,00 \$
	Remboursement de non-membres à une activité	- \$	- \$	- \$
	Total (revenus)	7 824,00 \$	9 494,00 \$	1 670,00 \$

Déficit/surplus	<i>déficit</i>	<i>surplus</i>	<i>*surplus</i>
<i>* par rapport à ce qui fut budgétisé</i>	(74,01) \$	2 125,05 \$	2 199,06 \$

Annexe 2 État de l'encaisse de l'APRES-INRS au 31 août 2019

Encaisse au 31 août 2018 (chèque en circulation, #362, 65\$)	7 429,93 \$	7 364,93 \$ corrigée (- 65\$)
---	-------------	---

Revenus (1 sept. 2018 au 31 août 2019)		
Contribution de l'INRS	5 504,00 \$	
Cotisations des membres	3 870,00 \$	
Contribution des membres à une activité	100,00 \$	
Ristourne de l'AQRP (nouveaux membres)	20,00 \$	
Total (revenus)	9 494,00 \$	9 494,00 \$
Total des produits		16 858,93 \$

Dépenses (1 sept 2018 au 31 août 2019)			
<u>Assemblée générale</u>	transport 2018	846,76 \$	
	transport 2019-dépôt)	331,99 \$	
	activités (AG 2018)	330,00 \$	
	repas après l'assemblée (salle, repas, frais adm., pourboire)	2 140,77 \$	
	sous-total	3 649,52 \$	
<u>Activités sociales</u>	régions de Montréal et Québec	1 186,89 \$	
	dîner de Noël Mtl. et Qué.	1 245,00 \$	
	sous-total	2 431,89 \$	
<u>Réunions du CA</u>	pour les 7 membres 2018-2019	706,00 \$	
	rencontre avec direction de l'INRS	79,00 \$	
	sous-total	785,00 \$	
<u>Divers</u>	dons «In memoriam» (2)	100,00 \$	
	autres ...		
	sous-total	100,00 \$	
<u>Frais d'exploitation</u>	frais de caisse populaire	91,79 \$	
	fournitures de bureau	11,75 \$	
	site WEB (mise à jour)	- \$	
	registraire des entreprises (2018 et 2019)	69,00 \$	
	sous-total	172,54 \$	
<u>Fédération des retraités de l'UQ (FRUQ)</u>			
	frais d'association	176,00 \$	
	frais de réunion	54,00 \$	
	sous-total	230,00 \$	
	Total (dépenses)	7 368,95 \$	7 368,95 \$

Encaisse au 31 août 2019	9 489,98 \$
Encaisse prévue au 31 août 2019	7 159,67 \$
Écart	2 330,31 \$



Pour la période	
du 1er août au 31 août 2019	
Folio	590244
Page 1 de 1	

Annexe 3**RELEVÉ DE COMPTE**

SJ 815-20100-9

APRES-INRS ASSOCIATION DES PER
490, RUE DE LA COURONNE
QUEBEC QC G1K 9A9

EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)						
Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
		Solde reporté				9 170.78
5 AOU	DCN	Chèque no 108		331.99		8 838.79
19 AOU	IVMW	Virement reçu de / GUY R BRISSON /Cotisation			30.00	8 868.79
19 AOU	IVMW	Virement reçu de / RAYMOND PETITCLERC /adhésion			30.00	8 898.79
23 AOU	IVMW	Virement reçu de / MICHELLE D BOULAY /cotisation			30.00	8 928.79
23 AOU	IVMW	Virement reçu de / JEAN LACROIX /Adhésion			30.00	8 958.79
26 AOU	IVMW	Virement reçu de / DENISE BOUDREAU /Cotisation			30.00	8 988.79
29 AOU	IDGA	Dépôt au GA / CDS LES SAULES			420.00	9 408.79
30 AOU	IDGA	Dépôt au GA / CDS LES SAULES			90.00	9 498.79
30 AOU	FIX	Frais fixes d'utilisation		5.95		9 492.84
30 AOU	ADM	Frais - Contenu dépôt commercial		2.86		9 489.98

COMPTE D'EPARGNE ET DE PLACEMENT						
Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
CS PART DE QUALIFICATION (A)						
		Solde reporté				5.00

SOMMAIRE DES FRAIS D'UTILISATION								
Compte	Période		Frais avant bonification	Bonification ¹	Frais au compte (ADM)	Frais fixes ² (FIX)		
	du	au						
EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)	1 AOU	31 AOU	0.00	-	0.00	=	0.00	5.95
2-EOP au 31 AOU: Forfait						=		5.95 \$

MESSAGE

COLLABORER POUR INNOVER C'EST NOTRE FAÇON DE FAIRE

Aviser votre caisse de tout changement d'adresse.
Veuillez vérifier ce relevé et informer la caisse de toute erreur ou omission.

Évaluation des coûts des participants à une réunion du CA
Annexe 4 (1 sept 2019- 31 août 2020)

Membres	Déplacement			Stationnement			Frais de bureau		Total	Montant payé
	Distance (aller simple) en km	Coût unitaire (\$/km)	Coût aller et retour	Durée (heure)	Tarif	Coût				
Magella Cantin	42,3	0,50 \$	42,30 \$	3,5	Voir plus bas	14,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	61,30 \$	61,00 \$
Liliane Tanguay	9,5	0,50 \$	9,50 \$	3,5	Voir plus bas	14,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	28,50 \$	29,00 \$
Rudolf Bertrand	25,4	0,50 \$	25,40 \$	3,5	Voir plus bas	14,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	44,40 \$	44,00 \$
Michelle Bordeleau	11,9	0,50 \$	11,90 \$	3,5	Voir plus bas	14,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	30,90 \$	31,00 \$
Raymonde Jetté	9,8	0,50 \$	9,80 \$	3,5	0,00 \$	0,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	14,80 \$	15,00 \$
Francine Lambert	10,5	0,50 \$	10,50 \$	3,5	0,00 \$	0,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	15,50 \$	16,00 \$
Jacques Pelletier	4,7	0,50 \$	4,70 \$	3,5	0,00 \$	0,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	9,70 \$	10,00 \$
							Total	205,10 \$	205,10 \$	206,00 \$

Coût du stationnement 490, rue de la Couronne, Québec

	Tarif	Nombre	Montant
Première demi-heure	2,50 \$	1	2,50 \$
Deuxième demi-heure	2,50 \$	1	2,50 \$
Autres demi-heures	2,00 \$	5	10,00 \$
Total	Heures	3,5	14,00 \$

NB: Le stationnement à Laval est gratuit.

Coût des photocopies: 5,00\$ par réunion selon une décision du CA du 27 février 2015.

Annexe 5

Budget 2019-2020 pour l'APRES-INRS

BUDGET 2019-2020 proposé à l'AG du 4 octobre 2019		
Dépenses (1 sept 2019 au 31 août 2020)		<i>prévisions</i>
<u>Assemblée générale</u>	transport (\$1327,96, avance de \$331,99 payée)	995,97 \$
	pourboire au chauffeur + guide (2x 75\$)	150,00 \$
	quartier italien, visite, repas, don à l'église	2 250,00 \$
	sous-total	3 395,97 \$
		<i>(75\$/pers x 30 pers)</i>
<u>Activités sociales</u>	régions de Montréal et Québec	1 700,00 \$
	dîner de Noël Mtl. et Qué.	1 300,00 \$
	sous-total	3 000,00 \$
		<i>Je prévois plus d'activités (56 participants X 20\$)+ certificats cadeaux 125\$</i>
<u>Réunions du CA</u>	pour les 7 membres (2019-2020)	1 200,00 \$
	rencontre avec la direction de l'INRS	450,00 \$
	sous-total	1 650,00 \$
		<i>Si des gens de Mtl. viennent.</i>
<u>Divers</u>	dons «In memoriam» (2)	100,00 \$
	autres...	100,00 \$
	sous-total	200,00 \$
<u>Frais d'exploitation</u>	frais de caisse populaire	100,00 \$
	fournitures de bureau	50,00 \$
	site WEB (mise à jour)	100,00 \$
	registraire des entreprises (2020)	35,00 \$
	sous-total	285,00 \$
<u>Fédération des retraités de l'UQ (FRUQ)</u>		
	frais d'association	176,00 \$
	frais de réunion	125,00 \$
	sous-total	301,00 \$
	Total (dépenses)	8 831,97 \$
Revenus (1 sept. 2019 au 31 août 2020)		<i>prévisions</i>
Contribution de l'INRS (si comme l'an passé)		5 504,00 \$
Cotisations des membres		2 460,00 \$
Ristournes de l'AQRP (association québécoise des retraités du secteur public) 20\$/membre		40,00 \$
Contribution des membres à une activité		- \$
Remboursement de non-membres à une activité		- \$
	Total (revenus)	8 004,00 \$
		<i>si on maintien le nombre de membres à 85 dont: gratuité pour: - 2 membres honoraires - 1 nouveau membre inscrit après le 28 février 2018 -> 82 membres payant 30\$/ch</i>
Déficit/surplus		(827,97) \$

MGB 17sept 2019

Finances 1sept2018-31aou2019.xls

Budget 2019-2020

Annexe 6

Prévision de l'encaisse de l'APRES-INRS au 31 août 2020

Encaisse au 31 août 2019	9 489,98 \$
---------------------------------	--------------------

Revenus (1 sept. 2019 au 31 août 2020)		
Contribution de l'INRS	5 504,00 \$	
Cotisations des membres	2 460,00 \$	
Ristourne de l'AQRP	40,00 \$	
Contribution des membres à une activité		
Contribution de non-membres à une activité		
Total (revenus)	8 004,00 \$	8 004,00 \$
Total des produits		17 493,98 \$

Dépenses (1 sept 2019 au 31 août 2020)		
<u>Assemblée générale</u>	transport (\$1327,96, avance de \$331,99 payée	995,97 \$
	pourboire au chauffeur + guide (2x75\$)	150,00 \$
	quartier italien, visite, repas, don à l'église	2 250,00 \$
	sous-total	3 395,97 \$
<u>Activités sociales</u>	régions de Montréal et Québec	1 700,00 \$
	dîner de Noël Mtl. et Qué.	1 300,00 \$
	sous-total	3 000,00 \$
<u>Réunions du CA</u>	pour les 7 membres (2019-2020)	1 200,00 \$
	rencontre avec la direction de l'INRS	450,00 \$
	sous-total	1 650,00 \$
<u>Divers</u>	dons «In memoriam» (2)	100,00 \$
	autres...	100,00 \$
	sous-total	200,00 \$
<u>Frais d'exploitation</u>	frais de caisse populaire	100,00 \$
	fournitures de bureau	50,00 \$
	site WEB (mise à jour)	100,00 \$
	registraire des entreprises (2020)	35,00 \$
	sous-total	285,00 \$
<u>Fédération des retraités de l'UQ (FRUQ)</u>		
	frais d'association	176,00 \$
	frais de réunion	125,00 \$
	sous-total	301,00 \$
	Total (dépenses)	8 831,97 \$

Encaisse prévue au 31 août 2020	8 662,01 \$
--	--------------------